

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 97 (1971)
Heft: 16

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Les conditions à réunir pour une bonne séance

a) La salle.

b) *L'écran, les haut-parleurs et les projecteurs.* — Loi de l'inverse du carré — Les écrans — Haut-parleurs et projecteurs — La commande de projection — Check-list du projectionniste.

6. Préparation et rangement du matériel de présentation

La préparation en équipe — Le tableau de planning — L'écriture — Les couleurs — La disposition — Reproduction sur acetate de documents imprimés — Fournitures servant à la confection de documents rétroprojectables — Préparation des documents pour projecteur de diapositives — Classement des documents.

En annexe : Lexique audiovisuel, etc.

Communications SVIA

Candidature

M. Amez Armand, ingénieur du génie rural EPFZ, diplômé en 1966.

(Parrains : MM. P. Milliet et J. Weidmann)

Congrès

Journée de Microtechnique à Zurich

La Chaire de microtechnique à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich organise un cycle de conférences sous les auspices de l'Association suisse de microtechnique (ASMT).

Ces journées traiteront des sujets suivants :

30 septembre 1971 : L'amortissement des vibrations et des chocs mécaniques.

1^{er} octobre 1971 : Frottement sec et usure.

Dans ces deux domaines, les critères permettant de déterminer la solution optimale d'un problème donné et de dimensionner les éléments manquent encore et le constructeur est obligé de recourir à des essais coûteux.

Renseignements et inscription : Chaire de microtechnique, Ecole polytechnique fédérale, Leonhardstrasse 27, 8001 Zurich.

Carnet des concours

Route Nationale N 1, Berne Tronçon Brünnen-Wankdorf, Pont de la Felsenau (L5)

Le Département des travaux publics du canton de Berne, représenté par son Bureau des autoroutes, a organisé, d'accord avec le Bureau fédéral des routes et des digues, un concours restreint de projets. Le Collège d'experts était formé de MM. R. Ruckli, directeur du Bureau fédéral des routes et des digues représenté par M. E. Rey, ing. EPUL, adjoint scientifique au même bureau, D^r H. von Gunten, professeur à l'EPFZ, D^r H. Hugi, professeur à l'EPFZ, D^r J.-C. Badoux, professeur à l'EPFL, W. Kollros, ing. EPF à Lucerne, W. Schwaar, architecte à Berne et de U. Kunz, ingénieur en chef du Bureau des autoroutes du canton de Berne.

Le Collège d'experts réuni sous la présidence de M. E. Rey a attribué à chacune des sept communautés d'études ou bureaux techniques une indemnité fixe de 50 000 fr. Il a d'autre part distribué les prix suivants :

- premier prix de 50 000 fr. et recommandation de poursuivre les études à la Communauté d'études du D^r C. Menn, à Coire et d'Emch & Berger, à Berne ;
- deuxième prix de 40 000 fr. à la Communauté d'études des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A., à Vevey et de R. Fietz, à Zurich ;

- troisième prix de 35 000 fr. à la Communauté d'études Balzari, Blaser, Schudel, à Berne et D^r R. Walther & H. Mory, à Bâle ;
- quatrième prix de 30 000 fr. au Bureau technique Pignet, à Lausanne ;
- cinquième prix de 22 500 fr. à la Communauté d'études Hartenbach & Wenger, à Berne et E. et A. Schmidt, à Bâle ;
- sixième prix de 22 500 fr. à la Communauté d'études Stucki & Hofacker, à Zurich et Wanzenried & Martinoia, à Berne ;
- septième prix de 10 000 fr. à la Communauté d'études Schalcher & Favre, à Zurich et Zschokke & Wartmann AG, à Brougg.

Les sept projets sont exposés jusqu'au 13 août 1971 à Berne, 2, Helvetia Platz, Berner Schulwarte. L'exposition est ouverte au public tous les jours sauf le dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Nouvelle église di Cristo Risorto, à Lugano

Sont admises à participer les personnes domiciliées dans le canton du Tessin depuis le 1^{er} janvier 1970 et les personnes originaires d'une commune tessinoise.

Les documents peuvent être retirés dès le 31 juin 1971 au Chapitre de la Cathédrale de S. Lorenzo, Borghetto 5, 6900 Lugano.

La remise des projets est fixée au 1^{er} décembre 1971.

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 5 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir page 8 des annonces

Informations diverses

Construction du complexe secondaire du Mail à Neuchâtel

Voir photographie de la première page de couverture.

L'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel étant trop à l'étroit au centre de la ville, il fut décidé d'en construire une nouvelle sur l'emplacement de l'ancien stand de tir. La méthode choisie fut celle, très actuelle, des éléments de béton préfabriqués.

C'est l'entreprise Piersa S.A. de Marin qui fut chargée de l'exécution des quelques centaines de pièces principales de l'édifice.

Le problème de la mise en place de ces éléments de 9 tonnes à quelque 24 mètres de hauteur et jusqu'au centre du bâtiment a nécessité la mise en action de la grue de 80 tonnes, prolongée à 53 mètres, appartenant à AUTOGRUE, Société pour l'exploitation de grues sur camions à Marin.

AUTOGRUE est spécialisée et parfaitement équipée pour le montage de bâtiments préfabriqués tant en béton que métalliques.

Les machinistes d'AUTOGRUE sont journellement appelés à intervenir avec leurs engins de capacité allant de 14 à 80 tonnes pour le montage de machines de chantiers, le dépannage d'engins de terrassement ou de véhicules routiers accidentés ou encore de la mise en place de différents accessoires allant du coffre-fort au climatiseur en passant par les machines-outils, les cheminées, les pylones à haute tension ou les ordinateurs.

De conception moderne, AUTOGRUE est une société prête à étudier chaque problème de levage ou de mise en place de toutes charges.

Son adresse : AUTOGRUE 2074 Marin (NE)
Tél. (038) 33 33 31